

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

TOME XXXVII (1912)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

— 1912 —

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

|| || || || || ||
LYON

SUR LA SUPERPOSITION CONCORDANTE

DES DEUX CARTES BOTANICO-FORESTIÈRE ET AGRONOMIQUE

D'UNE MÊME RÉGION

Application à la région Rhône-Loire-Puy-de-Dôme

PAR

Claudius ROUX

Docteur ès Sciences.

M. le professeur Ch. FLAHAULT, l'éminent directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montpellier, avait entrepris, il y a quelques années, une *Carte botanique, forestière et agricole de la France* au $1/200.000^{\circ}$, travail qui n'est malheureusement pas achevé (1).

L'énoncé du titre de cette carte indique bien que, « dans la mesure où on le juge utile », la carte botanico-forestière d'une région peut servir en même temps de carte agricole, et réciproquement. Cela est surtout vrai pour les cartes à petite échelle, $1/320.000^{\circ}$, $1/500.000^{\circ}$, $1/1.000.000^{\circ}$, par exemple, qui ne sont et ne peuvent être que des cartes de synthèse plus ou moins schématiques, des cartes d'enseignement. Il n'en serait plus de même, évidemment, en ce qui concerne les cartes à grande échelle, $1/80.000^{\circ}$, $1/50.000^{\circ}$ et au-dessus, qui sont plutôt des cartes d'analyse où l'on peut et où l'on doit consigner tous les détails.

La carte coloriée que nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui à la Société Botanique de Lyon est établie à l'échelle du $1/400.000^{\circ}$ environ, et embrasse les trois départements du Rhône, de la Loire et du Puy-de-Dôme ; les données botaniques et agronomiques s'y superposent en concordance suffisante pour qu'elle puisse servir à la fois et indifféremment de carte botanico-forestière et de carte agricole d'enseignement.

(1) Ch. FLAHAULT : *Au sujet de la Carte botanique, forestière et agricole de la France* (Annales de Géographie, 1896); *Essai d'une Carte botanique, forestière et agricole de la France* (Id., 1897).

Une telle carte, ou toute autre analogue, qui serait étendue et généralisée à tout le reste du territoire français, avec les variantes nécessaires dans les teintes et dans les subdivisions selon les régions naturelles, pourrait rendre de réels services au point de vue de l'enseignement de la géographie botanico-forestière et de la géographie agricole, dans les Universités, dans les Instituts forestiers et agronomiques, et même, jusqu'à un certain point, dans les Ecoles normales et primaires.

*
**

Dans la région considérée, Rhône-Loire-Puy-de-Dôme, nous pouvons distinguer nettement, depuis les plaines jusqu'aux sommets, cinq horizons successifs de végétation spontanée et cultivée. Remarquons tout d'abord que ces horizons ne sont pas de simples zones ou tranches *altitudinales*, en vertu de ce principe général, tout aussi vrai en géographie agricole qu'en géographie botanique, que la distribution et l'association des végétaux spontanés ou cultivés sont déterminées, non par l'altitude, mais *surtout par les conditions climatiques* (température, humidité) *et édaphiques* (relief, exposition, constitution physico-chimique du sol), qui varient localement dans des limites parfois très grandes.

Les cinq horizons successifs que nous venons d'annoncer sont exposés comparativement ci-après, en deux colonnes, pour bien montrer leur concordance aux deux points de vue botanico-forestier et agricole.

HORIZONS BOTANICO-FORESTIERS

HORIZONS AGRICOLES

I. — Horizon des plaines et bassins d'alluvions tertiaires et quaternaires.

Flore spontanée toujours plus ou moins halicole et calcicole, toute différente de celle des montagnes et des coteaux périphériques.

Au point de vue forestier, association des taillis sous futaie de feuillus mélangés.

Terres arables, en général fortes et profondes, plus ou moins perméables, calcaires ou argilo-calcaires (rarement argilo-siliceuses et imperméables : étangs), convenant bien aux céréales de choix, aux plantes sarclées, potagères et industrielles, aux légumineuses ; grands domaines, cultivés mécaniquement.

II. — Horizon des coteaux périphériques, chauds et rocheux.

Flore essentiellement thermophile et xérophile : genêts, *Sedum*, *Sempervivum*, *Ceterach*, etc.; *Cistes*, *Cactus* et autres plantes méridionales.

Pas de forêts, mais des pieds isolés ou des petits bosquets de *Quercus pubescens*, de Pins rabougris, etc.

Exemple de paysage botanique : Garnasse.

Les sols de coteaux sont rocheux, maigres, secs.

La Vigne est la culture de choix, presque exclusive, avec çà et là des Pêchers et Amandiers en plein vent.

III. — Horizon des basses et moyennes montagnes.

Flore plus ou moins gélicole ou calcifuge. C'est par excellence le pays du Pin sylvestre, avec Châtaignier, Noyer, Chêne rouvre, plus communs dans le bas, Frêne et Verne, plus communs dans le haut, où se montrent aussi le Hêtre et les premiers Sapins.

Exemples de paysages botaniques : Rouvraie, châtaigneraie, etc.

Sols en général assez maigres, peu profonds, imperméables, siliceux, convenant bien aux céréales de second choix (seigle, avoine, sarrasin), aux pommes de terre, au trèfle, et surtout aux prairies naturelles : d'où régime semi-pastoral des exploitations; domaines très morcelés.

IV. — Horizon de densité maximum des forêts.

C'est le domaine du Sapin spontané (1.000 à 1.300 m. environ).

Flore silvatique : dans le bas, association du Hêtre, avec Airelle, Houx, Noisetier comme réactifs et succédanés; dans le haut, association du Sapin pectiné, avec Sorbier des Oiseaux et Sycomore comme succédanés.

Exemples de paysages botaniques : Hêtraie, Sapinière.

Herbages et pâturages hors des forêts.

Régime pastoral et d'élevage à peu près exclusif. Vers 1.100 m., limites des dernières cultures (seigle et pommes de terre) et des dernières habitations permanentes.

V. — Horizon des bruyères et hautes-chaumes.

Landes, hauts herbages, avec çà et là des tourbières, et, sur les sommets, des rochers et des pelouses à espèces subalpines.

Paysages botaniques : Bruyère, Chaume, Tourbière, Rochers.

Séjour estival des troupeaux.

Burons ou cabanes au Mont-Dore, jasseries ou loges à Pierre-sur-Haute et au Pilat.

*
* *

Conclusion. — Par ce simple aperçu (1) comparatif, nous constatons que, si l'on dresse séparément la carte botanico-forestière et la carte agronomique de la région Rhône-Loire-Puy-de-Dôme, ces deux cartes se ressemblent beaucoup, au point qu'il est possible, à petite échelle, de les superposer sans grand inconvénient et de les confondre en une seule. Et ainsi pourrait-on faire, comme nous le disions au début de cette notice, pour tout le reste de la France, en tant que carte synthétique d'enseignement.

(1) Pour les détails, nous renvoyons aux mémoires ci-après :

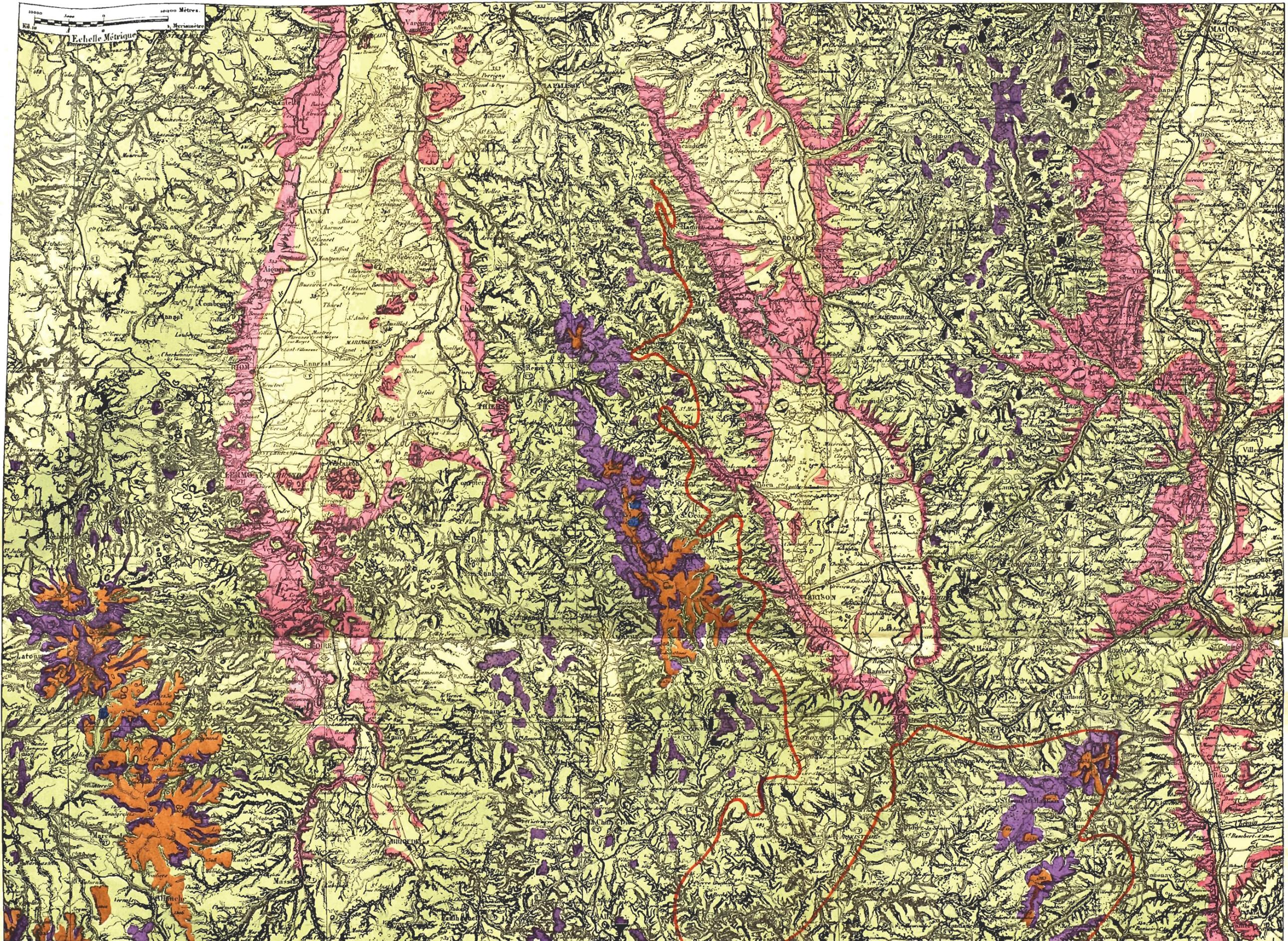
D^r Ant. MAGNIN, ses divers travaux sur la Géographie botanique : *la Végétation de la région lyonnaise*, Lyon, 1886 ; *l'Edaphisme chimique*, Besançon, 1903, etc.

A. D'ALVERNY : *Géographie botanique des Monts du Forez*, in *Etude botanique* de Cl. Roux (Ann. Soc. botan. de Lyon, 1910).

Cl. Roux, divers travaux : *le Problème de l'Edaphisme* (Ann. Soc. Linn. de Lyon, 1911) ; *Géographie agricole de la région Rhône-Loire-Puy-de-Dôme* (Ann. Soc. d'Agriculture de Lyon, 1911), etc.

CARTE AGRONOMIQUE ET BOTANIQUE DE LA RÉGION RHÔNE, LOIRE, PUY-DE-DÔME

PAR CL. ROUX



Hautes-Chaumes
et Hauts-Herbages
Bruyères
Traces subalpines



Stations connues
du Pin à crochets
(Pierre-sur-Haute
et Mont-Dore)



Domaine
du
Sapin spontané,
horizon de densité
maximum des forêts.



Limite inférieure
du hêtre en Forez,
d'après
M. d'Alverny.



Cultures
des basses
et des moyennes
montagnes.
Pays du Pin sylvestre



Vignobles
et
stations xérophiles



Plaines et bassins
d'alluvions tertiaires
et quaternaires.
Cultures intensives
et pays d'étangs.